



Note d'information à la presse

7^{ième} réunion du Comité Consultatif Régional du PFBC et son atelier thématique sur la place de l'exploitation forestière industrielle

***Douala, 18 mai 2009* - Les rencontres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) du lundi 18 au mercredi 20 mai seront structurés par deux grands moments complémentaires. En premier, le Comité Consultatif Régional (CCR) de ce Partenariat fondé en 2002, et dont les membres soutiennent ensemble la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), rassemblera près de 90 représentants impliqués dans la gestion durable et la conservation des forêts dans la sous-région. Cette réunion statutaire sera suivie par un atelier thématique portant sur la place de l'exploitation industrielle dans la gestion durable des forêts du Bassin du Congo. Il permettra aux membres PFBC de développer une vision commune dans l'appréciation d'un sujet apte à stimuler des débats controversés.**

Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo a été créé en septembre 2002 à l'occasion du Sommet Mondial de Johannesburg sur le Développement Durable. Avec ses plus que 45 membres il regroupe des administrations nationales des pays membres (dont les dix pays COMIFAC), des organisations internationales et non-gouvernementales ainsi que les représentants du secteur privé et les organismes de recherche. Son Comité Consultatif Régional se retrouve deux fois par an pour permettre aux membres de faire le point sur leurs activités dans la sous-région et de faciliter une communication directe afin de garantir un maximum d'efficacité dans l'appui conjoint apporté à la COMIFAC, l'organe régional chargé de l'orientation et de l'harmonisation des politiques forestières. Au delà de cette finalité constitutive, les discussions et conclusions inscrites sur l'ordre du jour et partagées en plénière guident également la Facilitation du PFBC dans la mise en œuvre de sa feuille de route.

Depuis sa mise en place lors du Sommet de Brazzaville en 2005, le Comité Régional s'est déjà réuni six fois dans les capitales de la sous-région. Au cours de cette réunion, le Secrétariat de la COMIFAC est appelé à présenter aux partenaires les conclusions de l'évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence et de son Plan d'Opérationnalisation. C'est le document référentiel pour toutes les activités dans la région du Bassin du Congo qui visent à promouvoir la conservation et gestion durable des écosystèmes forestiers. Porter à la connaissance des membres les recommandations majeures qui ressortent de l'évaluation ainsi que les modifications que la COMIFAC entend apporter au nouveau Plan d'Opérationnalisation s'avérera comme élément crucial dans les discussions sur les programmes d'appui en cours.

Autre point fort sur l'agenda de la réunion : la gouvernance forestière. À l'heure où les Accords de Partenariat Volontaire (APV), conclus entre l'Union Européenne et les pays producteurs de bois, cherchent à régler le commerce de bois international pour encourager



l'application des lois forestières et combattre l'exploitation illégale comme signe de bonne gouvernance, les informations pertinentes sur l'état des négociations permettront aux partenaires de mieux saisir les détails de ce dossier hautement politique. Ensuite, qui dit commerce dit aussi certification forestière. Les participants sont invités à réfléchir sur une certification forestière crédible dans la région et la possibilité de développer des standards régionaux du référentiel FSC.

La réunion du Comité Consultatif Régional sera présidée par le Facilitateur du PFBC, Hans Schipulle. Elle bénéficiera tout particulièrement de la présence du Président en exercice de la COMIFAC, Son Excellence Emmanuel Bizot (RCA), et du Son Excellence le Ministre camerounais en charge de la politique forestière, Elvis Ngolle Ngolle. Après la clôture du Comité Consultatif Régional le mardi après-midi, la plupart des participants resteront pour assister à l'atelier thématique sur « La place de l'exploitation forestière industrielle dans la gestion durable des forêts du Bassin du Congo ».

Lors de la dernière réunion du CCR à Brazzaville en octobre 2008, il avait été ainsi admis qu'un atelier supplémentaire puisse être organisé en marge de l'évènement statuaire afin de permettre aux membres du PFBC d'approfondir la réflexion sur certains problèmes auxquels la mise en œuvre d'une gestion durable est confrontée dans plusieurs pays de la sous-région. La Facilitation allemande du PFBC répond aujourd'hui à cette demande en offrant une plateforme de discussions sur un des sujets qui fait l'objet de grandes controverses dans le débat public. Pendant l'atelier, les participants du Comité Régional auront l'occasion d'échanger sur cette forme de gestion souvent critiquée par certains ONGs et pourtant essentielle pour le développement économique et sociale des pays du Bassin du Congo en se basant sur des études scientifiques et diverses expériences de terrain.

Quels sont réellement les effets socio-économiques et écologiques de l'exploitation forestière industrielle sur les écosystèmes forestiers ? Quels sont les principes d'une gestion durable dont ferait partie l'exploitation forestière industrielle et comment assurer qu'ils soient respectés ? Entre partisans d'un arrêt total de l'exploitation des bois tropicaux à des fins industrielles et adeptes d'une exploitation forestière responsable, il faut trouver un terrain d'entente. Afin que les forêts du Bassin du Congo reconnaissent les siens.

Note :

1. La structure de gouvernance choisie pour le PFBC est le pilotage par une « facilitation » assurée par l'un des membres, pour une durée déterminée, avec pour objectif d'organiser un dialogue et une collaboration entre les différents partenaires, de structurer un programme de travail sur la base des orientations du Plan de Convergence de la COMIFAC et de représenter le partenariat à l'extérieur. La facilitation allemande (2008-2009) actuellement en cours, vient après celle des Etats-Unis (2003-2004) et celle de la France (2005-2007).

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.cbf.org. Vous pouvez également vous adresser directement à la Facilitation allemande : Cornelia Seegers Sylla – Responsable Communication Facilitation PFBC (cornelia.seegers@gtz.de)